

Un cadeau de Napoléon III

Le 20 avril 1862 : jour de Pâques, les fabriciens sont convoqués au presbytère par le curé Bellamy, pour admirer et accepter un ciboire en argent offert par sa majesté l'empereur Napoléon III ⁽¹⁹⁾.

La construction de voûtes dans la chapelle et la restauration des fenêtres.

En 1864, 322 F 40, sont dépensés pour une fenêtre. Il peut s'agir soit du remplage de la fenêtre placée au dessus de la porte principale, soit d'une autre fenêtre aujourd'hui disparue et autrefois ouverte dans le mur nord de la nef à la place de la chapelle Saint-Joseph ⁽²⁰⁾.

Le 27 mars 1875 le conseil de fabrique avoue son incapacité à financer les réparations nécessaires.

En 1876, la chapelle Saint-Sébastien est voûtée, c'est peut-être à partir de cette époque qu'elle est dédiée à la Vierge. Les voûtes représentèrent un coût de 300 francs.

Au même moment, 90 francs ont été consacré pour la restauration d'une fenêtre. Il peut s'agir soit du remplage de la fenêtre placée au dessus de la porte principale, soit d'une autre fenêtre aujourd'hui disparue et autrefois ouverte dans le mur nord de la nef à la place de la chapelle Saint-Joseph.

L'argent de ces réparations a été avancée à la fabrique par Verrier Clément, Oger, curé de la Fontenelle, et Cellier Crucheton ⁽²¹⁾.

En tout, c'est 700 F qui sont consacrés en 1876 aux réparations faites à l'église.

Mais tout cela est bien lourd pour la fabrique et en 1881, la fabrique (municipalité) vend des terrains lui appartenant *"afin de solder divers travaux qui ont été exécutés dans l'église et le surplus à faire restaurer la*

19 : notes manuscrites d' Aimé Doriéans, 1963.

20 : Arch. Dép. 41, V 231, Archives de l'évêché de Blois, recettes dépenses de la fabrique.

21 : Arch. Dép. 41, V 231

Pierre Rouvray, Gabriel Rouvray, Pierre Commaille, Mathurin Cerizier, Julien Crochet, Sylvain Lemoinne et plusieurs autres, et après avoir conféré entre nous sur la construction du lambris de nostre église et des chapelles, après l'avoir visité et fait visiter exactement sans qu'il soit trouvé aucun défaut. l'avons tous reçu d'un plein consentement et avons déchargé Noël Villon, entrepreneur dudit ouvrage, sans nous référer aucune action contre luy. Fait et arrêté au banc de nostre marelle, en presence des habitants cy dessus dénommés, qui tous n'ont signés avec nous, les soubssignés de ce nous enquis" ⁽⁸⁾

L'abbé Coutances fit également daller entièrement l'église à neuf. Le 12 sept 1742 a vu la pose de la première pierre de ce nouveau pavage sur laquelle figure l'inscription "M. F. D. C. C. D. V. 1742", c'est à dire : Messire François de Coutances curé de Vallières. *"Le douze septembre 1742, nous, curé de Vallières les Grandes et doyen rural de Pontlevoy soussigné, avons béni et posé la première pierre du pavage de cette église, laquelle se trouve la seconde du côté de la Prévôté et sur laquelle est posée acte pour servir et valoir ce que de raison : en presence de Louis et Simon Bodin, massons demeurant au bourg et paroisse de Pontlevoy, entrepreneurs de l'ouvrage et de plusieurs autres personnes qui ont signé avec nous, hors celles qui ont déclaré ne scavoir signer de ce par nous requises" ⁽⁹⁾.*

Il fit également construire le retable du maître autel. Les ornements nécessaires à ce nouvel autel ont été offerts par des paroissiens : *"le premier janvier 1741 a esté donné a nostre église par le sieur Charles Louis de la Garottière et dame Catherine Boucher, son épouse, un parement du grand autel, à fond vert rouge et blanc, relevé de fleurs d'argent, galons d'or et de bandes de moires d'argent, avec la chasuble à fond ver, rouge et blanc, relevée de galons d'or : le tout donné en nostre presence et des principaux habitants" ⁽⁹⁾.*

L'abbé Coutances fit remplacer les fonts baptismaux. Les anciens fonts ont été retrouvés dans le mur de cloture du presbytère qu'il fit construire en 1742.

Nous ne savons pas quand a été construite la sacristie de l'église. Cette sacristie a peut-être été construite par l'abbé Coutances. C'est au cours de

l'ouverture de la porte d'accès à la sacristie que la corniche du chœur du côté sud a été détruite avec le haut du mur.

Autres travaux

Nous n'avons pas le détail complet des travaux de 1779, année pendant laquelle l'église est remise à neuf. Le coût, 462 livres 5 sols, nous prouve cependant l'importance de ces travaux, sauf pour le chœur, lequel appartenant aux chanoines Saint-Martin a été payé par eux (110 livres 11 sols). Nous pensons qu'il doit s'agir là de travaux de réfection de la couverture de l'église.

Bénédictions de deux cloches.

En 1769 l'unique cloche de l'église est refondue et le 9 mai de la même année deux nouvelles cloches sont bénites ⁽¹⁰⁾.

L'an mil sept cent soixante neuf le neuf mai par nous prêtre, ancien curé de Saint-Cir ont été bénites deux cloches, la petite pesant 411 livres, la grosse 537 livres, l'une sous le nom de Catherine nommée par Messire Louis Goulard de la Quentinière, chanoine de Saint-Martin et prévôt de la Prévôté e Mosnes et Vallières et par dame Catherine Boucher, veuve de Messire Louis Marchand de Verrières équier, seigneur de la Garotière et autres lieux, ancien maréchal des logis du Roy, lieu tenant de Louvetrie et de Fauconnerie de France aux départements de Touraine.

L'autre par Messire Benoist Mathieu de la Ponce, fils de Messire Mathieu Pierre de la Ponce, équier, seigneur des Bordes, Bois Roger, conseiller du Roy et commissaire ordinaire des gardes du corps royal d'artillerie, inspecteur des Invalides etc... et par la demoiselle Mademoiselle Magdeleine Thérèse Huraut de Saint-Denis, fille de Messire Anne Raoul Marie Huraut, chevalier, seigneur de Saint-Denis sur Loire, la Roue, Villuisant et autres lieux, ancien capitaine de dragons au régiment de Caramon, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

En présence de Messires Roger du Pont, prêtre de la congrégation de Jésus et Marie, de Pierre Alexandre Loutre, prêtre, vicaire de Candé, de

⁽¹⁰⁾ : Arch. communales, registre paroissial.

Jean Baptiste Robert, vicaire de la paroisse et Francois Lecomte, diacre, lesquels ont signé avec nous ainsi que demoiselle Mademoiselle Renée Huraut de Saint-Denis" ⁽¹⁾.

Le nouveau cimetière

En 1763 le cimetière est toujours à côté de l'église comme le prouve des plans conservés aux archives départementales d'Indre-et-Loire ⁽¹¹⁾.

Le cimetière probablement trop exigü a été remplacé et le nouveau cimetière a été béni 4 juillet 1779 par Messire Viollet, curé de Vallières ⁽¹²⁾.

La Révolution

Les curés de Vallières

Le curé de Vallières depuis 1774 était Jean Pierre Viollet ayant comme vicaire Claude Gabriel Coursin. tous deux refusèrent le serment et disparurent en 1791. Jean Violet prend, à Lille le 6 septembre, son passeport pour Ypres, il mourra en 1796 à Amsterdam ⁽¹²⁾. Curtin, vicaire, se fait lui-même inscrire à Orléans le 31 août, pour la Flandre autrichienne ⁽¹³⁾. Il est en Angleterre en 1802.

M. Marchand a remplacé le curé Viollet et signait encore en 1792. Il a prêté serment mais se retira à Mosnes : "Le curé de Vallières Jacques François Marchand, ayant le 5 messidor an II (23 juin 1794), demandé au district de Carismont (Saint-Aignan) l'autorisation de jouir encore des revenus de sa cure, s'attira cette apostrophe "quoi ! Il y a plus de trois mois que tu as renoncé à tes fonctions, qui doivent être à jamais oubliées du bon républicain, et tu demandes à jouir encore des revenus de la ci-

12 : Arch. dép. D 41 Q 753.

13 : Arch. Dép. 45. L.522.

devant cure ! Ignore-tu que du moment que tu as cesse tes fonctions, le presbytère et tout ce qui en dépend appartient à la Nation" ⁽¹⁴⁾.

Il était auparavant vicaire de Saint-Georges-sur-Cher.

Le 18 Pluviose an III, Pierre Doriéans achète 2 arpents de terre à Vallières, biens provenant du nommé Violette prêtre déporté.

Vente des biens nationaux

Les biens de la paroisse de Vallières au début du XVIII^e s. se composaient de 89 parcelles de terre, et d'environ 20 fondations pieuses correspondant chacune à une rente perpétuelle variant de 5 sols à 10 livres par an. Le revenu le plus important, une fondation de 200 livres de rente annuelle, avait été donnée à la fabrique par Dame Catherine Cottin, veuve de Pierre de Lyssagues, et hypothéquée sur la terre du Plessis.

Le 4 juin 1791, au district de Saint-Aignan, seront adjugés à M. Chambellan, la prévôté et son entourage, prés et bois, provenant de la vente des biens du chapitre Saint-Martin de Tours. Il semblerait que M. Chambellan a acquis la plus grande partie des biens de la fabrique de Vallières qu'il a revendus en bloc à Maîtres Lecomte et Masson à qui il devait de l'argent ⁽¹⁵⁾.

14 : Abbé J. Gatterand : les cures sous la terreur en Loir-et-Cher (1792-1795) (Thèse de doctorat d'Université), Grande Imprimerie de Blois : Blois, 1929, (p. 64, 76, 190, 203, 546).

15 : acte du 15 juin 1807, Étude de M. Leroy, notaire à Montrichard (notes manuscrite d'Aimé Doriéans, 1963).

XIX^e s. Les dernières grandes transformations

Restitution des biens de la fabrique

Un décret napoléonien de 1806, ordonne que les biens ayant appartenu aux fabriques des églises paroissiales soient rendus à leur ancien propriétaire. Cette mesure ne sera pas effective sans difficulté et pendant près de quarante ans, procès et démarches administratives se succéderont pour ne mener que partiellement cette restitution à bien ⁽¹⁶⁾.

Exemples :

Mars-avril 1806 : procédure de réclamation des rentes dues à la fabrique, suite à une pétition des marguilliers du 14 août 1806 auprès du conseil général de la commune de Vallières.

Avril 1810 : la fabrique réclame 3 pièces de terre usurpées par le nommé Chambellan, garde forestier, qui en jouit ou qui en a vendu une partie.

¹⁶ : Arch. Dép. 41, V 95.

15 février 1808 : Etat des biens que possédait la fabrique de Vallières les Grandes tant en prés, vignes et terres. (27 articles).

27 avril 1809, et 17 mai 1809 : confirmation de la dotation ci-dessus par le ministère des finances.

1834 : acquisition d'immeuble avec 218 F du remboursement de 2 rentes (1833) : 29 ares ou 47 chainées de pré.

1837 : réclamation et poursuite pour un pré appartenant à la fabrique et fauché à tort par le sieur Machelard (dès 1806).

1838 : bornage d'un terrain nommé Champ Griveau, suite à un procès avec Simon Dangé, charron, qui y avait fait pacager ses bêtes.

12 janvier 1842 : autorisation de rétrocession d'immeuble faite à la fabrique par le sieur Lecoy de prés (expropriation).

1846 : 1000 F en achat de rente suite au remboursement d'une rente sur l'Etat (1843). autorisation par décret de Louis-Philippe du 10 octobre 1846.

Les restaurations de la charpente et de la couverture

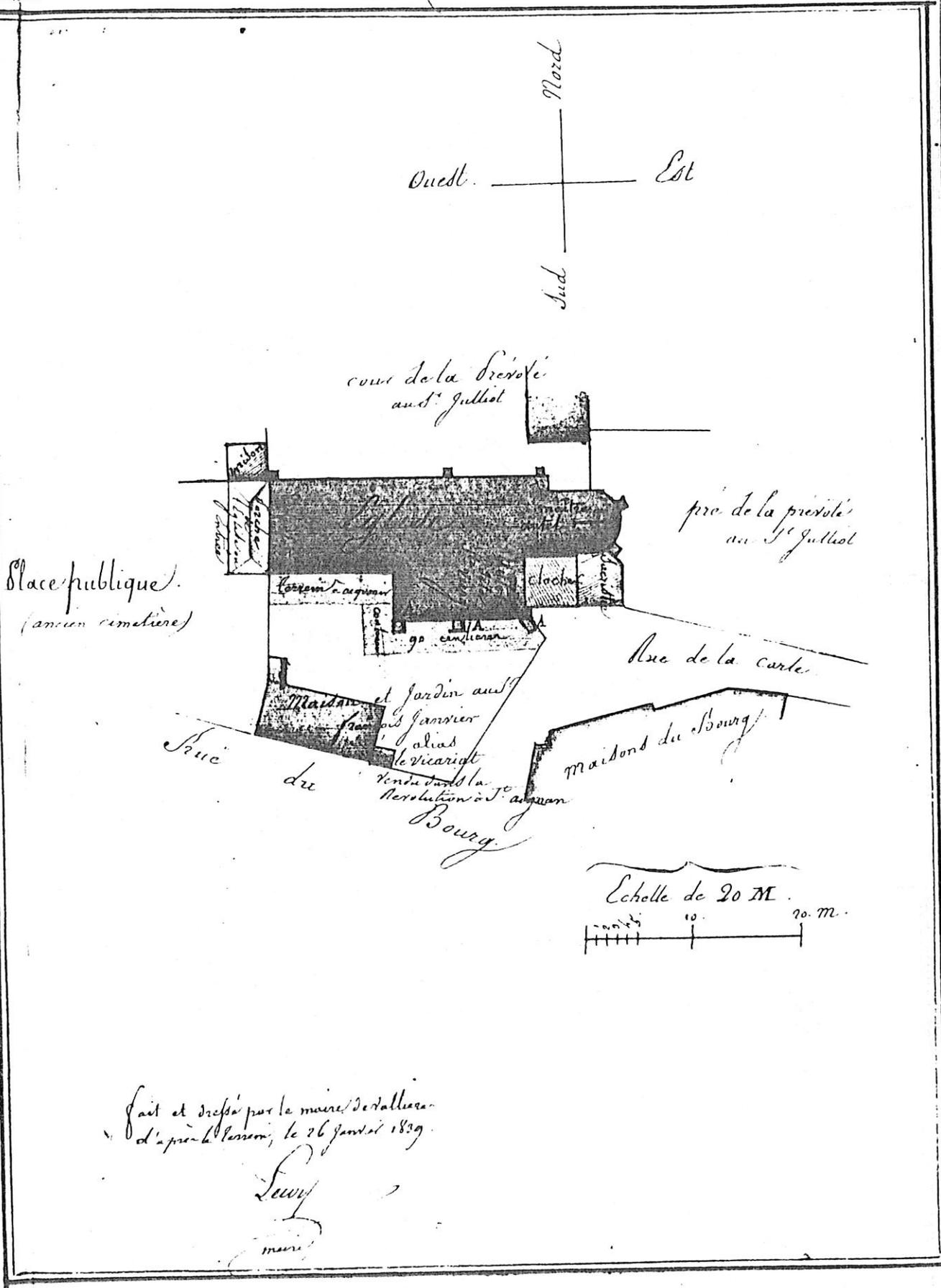
L'église a sa charpente et sa couverture restaurées en 1823-24 (un nouveau coq sera posé au clocher à cette occasion) puis en 1842 ("Démolition et reconstruction d'une partie de la couverture en tuiles dans le bas de la galerie") ⁽¹⁸⁾.

Protéger les abords de l'église

Afin de protéger les abords sud de l'église, la mairie a envisagé en 1839 d'acquérir une bande de terrain du côté sud ⁽¹⁹⁾ (voir plan page 45).

17 : Arch. Dép. 41, V 85.

nes au sud par
 vers et l'abbé
 que la muraille
 de la Vierge s'ouvre
 et se fait baliser
 mais il s'y
 l'abbé l'abbé
 (c'est
 et les pierres
 Elle désigne
 et lui, qu'il y
 ont plusieurs
 propriétés, le
 de Lamont
 la
 sur la grande
 commença à bâtir
 le 1792 ou 1793
 le seul bâtiment à
 le joignait ins que
 l'abbé, désigné par
 à l'abbé
 se prendra qu'il
 les, pour acquies
 qui donnera la
 ut on pourra
 l'abbé de la
 s'abandonner
 manne royale
 l'abbé de la
 Secoy
 maire



fait et dressé par le maire de Tallard
 d'après le plan, le 26 janvier 1839.
 Secoy
 maire

Plan des terrains que veut acquérir la municipalité.
 Archives départementales du Loire-et-Cher (V 85)

Calend.
N° 1970 - 1839
(1103 ans de l'ère chrétienne)
Mairie de Nallers

Rapport à Monsieur le Préfet, par le maire de Nallers, (Du 12 octobre 1839)

Monsieur le Préfet

1^{ere} Partie - Depuis long temps il existe sur l'église et le clocher de cette commune, des réparations urgentes à faire, que j'ai plusieurs fois signalées à M. le curé et surtout à M. le curé, sans avoir pu obtenir ni de lui ni de lui-même, aucune solution; Enfin j'ai pris le parti de monter, moi-même, dans le clocher, le dimanche 29 septembre dernier, avec deux ouvriers, pour me rendre compte des travaux à exécuter, et en effet, j'ai remarqué qu'il pleut en plusieurs endroits de l'église, et qu'une grande partie du clocher se trouve détrempée d'endroits en et là, de manière que le salut de l'édifice, en partie, dépend, il en est devenu pour les Nallers de la conservation de l'église.

Cet examen fait avec attention m'a démontré l'urgence d'apporter un prompt remède à ces détériorations, trop négligées, qui pourraient entraîner la ruine de cet édifice consacré au culte; je n'ai donc pas hésité à faire dresser le devis que je vous adresse ci-joint, à l'attention duquel je vous prie, Monsieur le Préfet, de m'autoriser, soit pour visiter de près à près, soit pour adjudication au rabais, après visible préalable sur place, si vous le jugez convenable, et suivant la vicie l'après dimanche.

2^{eme} Partie - Le conseil municipal, dans sa session de mai 1838, a voté la somme de 600 francs pour réparer le cimetière de marais, payable en 1839 et 1840, autorisée par votre arrêté du 31 août suivant; ces travaux sont en construction et j'ai le espoir qu'ils seront terminés cette année; mais cette somme sera insuffisante devant ce que l'entretien de ce cimetière, ce qui forme un excédent de 350 francs, même au 231 franc montant du devis des réparations de l'église, formant un total de 350 francs à hauteur de ce qui m'a conduit à un second impôt extraordinaire.

Il est un moment aussi calamiteux que celui en nous nous trouvons, par suite des déshabits inouïs que nous avons éprouvés, je pense qu'il est impossible, pour remplir cette dépense, et établir un nouvel impôt sur la commune, d'autant

plus

Construction de la tribune

En 1847, le conseil de fabrique prend la décision, sans consulter la municipalité, de construire une tribune. La municipalité s'opposera à cette réalisation de peur d'une déstabilisation de l'église, mais elle finira par accepter ⁽¹⁶⁾.

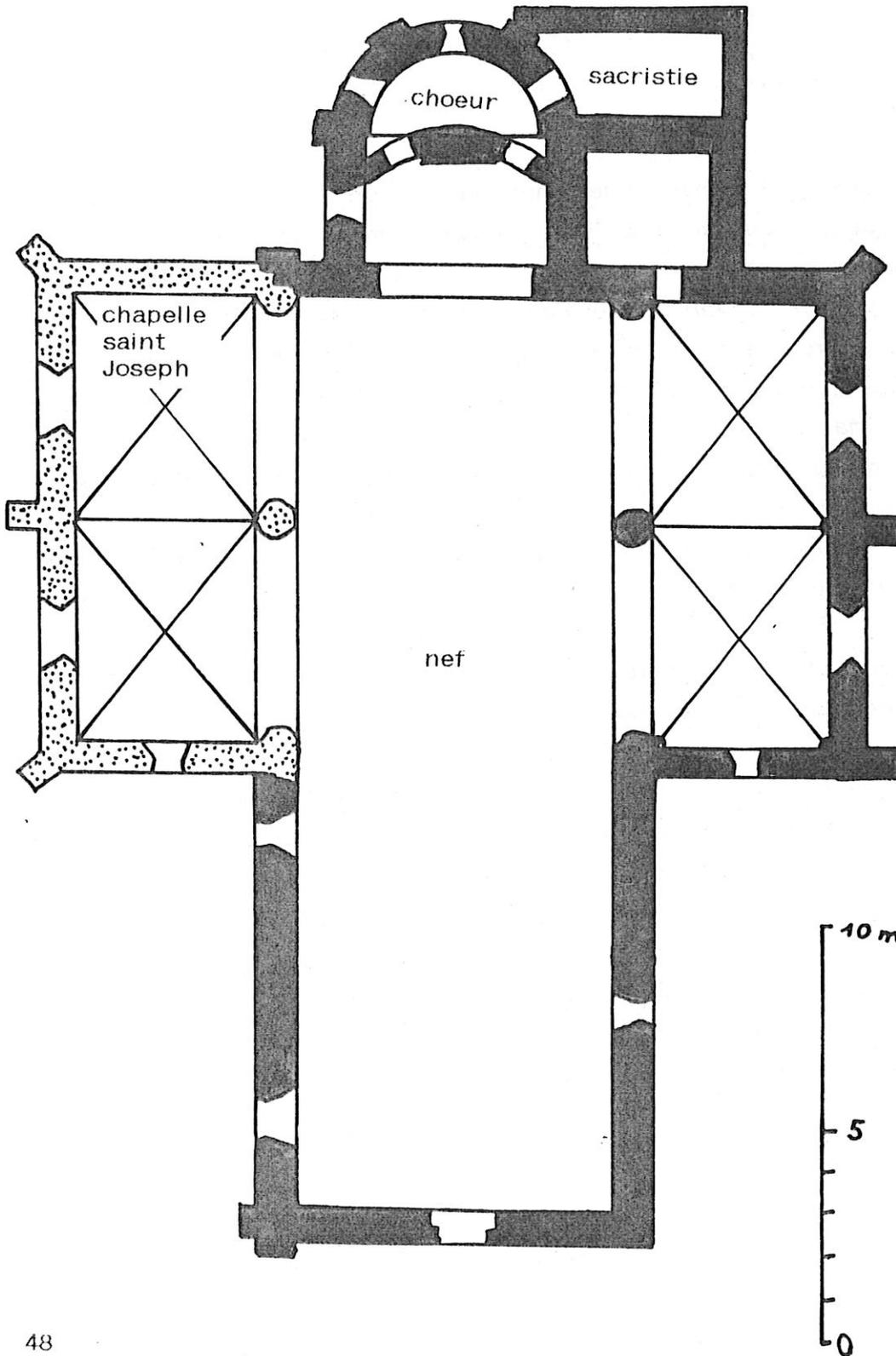
les travaux au clocher

Le 12 octobre 1839 monsieur le maire envoie un rapport à monsieur le préfet. Ce rapport nous montre l'état de délabrement de l'édifice : *"depuis longtemps il existe sur l'église et le clocher de cette commune des réparations urgentes à faire, que j'ai plusieurs fois signalées à M. M. les fabriciens et surtout à M. le curé, sans avoir pu obtenir ni des uns ni de l'autre, aucune solution ; enfin j'ai pris le parti de monter moi-même dans le clocher, le dimanche 29 septembre dernier, avec deux ouvriers, pour me rendre compte des travaux à exécuter, et en effet, j'ai remarqué qu'il pleut en plusieurs endroits de l'église, et qu'une grande partie du clocher se troue dénuée d'ardoises, ça et là, de manière que le latis se trouve en partie pourri ; il en est de même pour les noues de la couverture de l'église.*

Cet examen fait avec attention m'a démontré l'urgence d'apporter un prompt remède à ces détérioration trop négligées, qui pourraient entraîner la ruine de cet édifice consacré au culte ; je n'ai donc pas hésité à faire dresser le devis que je vous adresse ci inclus. à l'exécution duquel je vous prie, Monsieur le préfet de m'autoriser, soit pour traiter de gré, soit par adjudication au rabais, après visite préalable du voyer, si vous le juger convenable, et suivant la voie la plus économique". Le maire Lecoy revendique un droit de regard sur l'administration de la fabrique, cela lui cause de grave difficulté avec Potrel curé de Vallières. Le maire donne dans cette lettre sa démission.

Les travaux seront cependant réalisés et en 1845, 60 F sont attribués pour faire monter la cloche.

fin XIX^e s.



chambre du presbytère située sur la façade, et à placer le reste en rente sur l'Etat."

Construction de la chapelle nord

G. Perrault, était de modeste origine, venant de Saint-Martin-le-Beau, il fit fortune dans la construction de routes, son mariage compléta cette fortune. Il fut maire de Vallières pendant longtemps. Son épouse, très pieuse, l'amena à construire, en 1889, la chapelle de Saint-Joseph dans l'église (faisant pendant à la chapelle de la Vierge). Monsieur Perrault, maire, recevra l'accord du conseil des bâtiments civils le 13 juin 1889. Pour la construction, il fera un don de 12000 F à la municipalité, il gardera cependant à titre personnel la responsabilité de l'ouvrage. C'est Monsieur Jousset, architecte de Tours qui exécutera les travaux ⁽²⁾.

A la suite de ces travaux, la charpente et la couverture de la nef sont, encore une fois, remises à neuf.

XX^e s. Restauration et entretien

1909 : séparation de l'Eglise et de l'Etat

En 1913, presque tous les biens de la fabrique ont été mis en vente. L'abbé Annic, curé de Vallières à l'époque, menaçait d'excommunication tous ceux qui achèteraient ces biens. Sa colère ne changea rien. La vente eut lieu à la mairie de Montrichard le 25 octobre 1913.

Réparations de la charpente et de la couverture.

En 1909 et 1910, la charpente et la couverture du clocher ont été complètement refaites (23). L'adjudication des travaux s'est faite le 21 juin 1909. C'est monsieur Bourdeau, couvreur à Montrichard, qui a exécuté ces travaux (230 francs). La couverture a été faite en ardoises. L'horloge publique a été réparée à cette occasion.

En 1931, la charpente et la couverture du chœur, de la chapelle et de la tour, ont été reprises. La couverture a été refaite en ardoise d'Angers.

23 : Archives communales de Vallières, dossier réparations au clocher.

Pour ce qui est des restaurations récentes, il y a deux ans, le clocher a de nouveau été restauré, le coq du début du XIX^e siècle a été remplacé, il est actuellement conservé à la mairie.

Les sources

Archives communales de Vallières

Registres paroissiaux a partir de 1753.

Dossier : reparations du clocher.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

G 460

E 342

Archives départementales de Loir-et-Cher

Cadastre de 1805.

Serie E : 4 E 285

Serie G : G 2242, G 2243, G 2680, G 2724, G 2814.

Serie Q : Q 759 : dossier Viollet

Serie V : V 231 et V 85

Microfilm :

1 Mi 17 (R1) : manuscrit de Gervais Launais (conserve a la bibliothèque de Vendôme.

5 Mi 267 (R1 à R5) : registres paroissiaux.

Fond Galloux F 1101-1105-1106-1098.

Photocopie 138

Depot 590 : registres de delibération de la municipalite.

Depot 138 : registres paroissiaux.

272 O6(1-2-3-4-5-6-7) : XIX

Autres

Dossier de Monsieur Martin-Demezil (la Quantiniere, com. Vallieres).

Manuscrit de 1963 réalisé par Aime Doléans

Bibliographie

Carré de Busserole : *dictionnaire.*

Dupre (A.) dans *Bulletin de la Société Archeologique de Touraine*, T. 1, 1866-1870, p. 121.

Gallerand (J.) : *les cultes sous la terre en Loir-et-Cher* (thèse de doctorat), Grde Imp. de Blois : Blois, 1929

Gaudin (J.) : Notes complémentaires sur Vallières-les-Grandes, dans *Les Amis du Vieux Montrichard*, N° 7, 1963, p. 33-35.

Lesueur : *les églises de Loir-et-Cher*, Paris : Picard, 1969.

Pouillé de Tours (1648), p. 29.

Val de Loire, Zodiaque, 3 éd. 1980.

Vaucelle (Abbé E.-R.) : *la collegiale de Saint-Martin de Tours, des origines à l'avenement des Valois (397-1328)*, Picard : Paris, 1908.

